

## SEXE, PARENTÉ ET POLITIQUE DANS UNE VALLÉE ALPINE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

par Sandro GUZZI-HEEB

### UN FAUX-MONNAYEUR ET SES AMIES

«21 avril 1880. – Le légendaire Farinet a terminé d’une manière tragique sa vie d’aventures.» C’est par ces mots que *l’Ami du Peuple* du 25 avril 1880 annonçait la mort du faux-monnayeur Joseph-Samuel Farinet qui, pendant une décennie, avait donné bien du fil à retordre à la police valaisanne, mais aussi aux autorités du Royaume d’Italie et de France.

Traqué alors de près par les gendarmes, Farinet s’était réfugié dans les gorges de la Salentse, près de Saillon (canton du Valais, Suisse), où il finit par trouver la mort : « Il avait un bras cassé et le crâne fendu, et, détail à noter, un revolver chargé à six coups et dont le canon s’était recourbé dans la chute, pendu à sa ceinture<sup>1</sup>. » Ainsi se terminait l’aventure valaisanne d’un personnage qui, de son vivant déjà, était entré dans la légende et dont les gestes ont été célébrés après sa mort par la littérature et le cinéma et, plus récemment, idéalisés par la propagande touristique et par des associations d’admirateurs (Bagnoud, 2005 ; Ramuz, 1932).

Originaire de Bosses, dans la vallée d’Aoste (Italie), Farinet fait son apparition en Valais en 1869. Il se fait remarquer pour la première fois à Champsec, dans le val de Bagnes – vallée alpine située en Entremont, entre Martigny et

la frontière italienne – où il loue une maison à un certain Pierre-Zacharie Corthay pour y déposer des affaires (Donnet, 1980, 24).

Dès cette époque, Farinet occupe les autorités valaisannes, le gouvernement suisse et les administrations des États voisins pour plus d’une décennie. Pendant ces années, il court les monts et les vallées, traqué par la police, convoité – paraît-il – par les femmes, redouté par les gens honorables, protégé et admiré par la population. Au-delà de la légende et des manipulations idéologiques, il est évident que Farinet n’a pu survivre dans le Valais que grâce à la protection active de la population locale : « J’ai l’honneur de vous faire le présent rapport pour vous donner une idée de la population de différentes communes dans le district de Martigny – écrivait en 1880 le caporal Julien Caillet-Bois, de la gendarmerie valaisanne – population qui protège le célèbre faux-monnayeur Farinet, et vous décliner les communes où la gendarmerie a été narguée, ceux qui le soutiennent, soit pour lui donner des secours, comme logement et boire et manger, et il y a des gens qui le soustraient à la police par leurs cris : “Sauvez-vous, la gendarmerie est là” » (Donnet, 1980, 506-507).

On comprend bien la frustration du gendarme, qui dénonce à ses supérieurs l’hostilité de la population envers la police et les sympathies dont jouissait le

faux-monnayeur : « Ho ! Il ne fait point de mal ; il apporte l'argent au pays ; il y en a déjà pas trop, d'argent. Vous, gendarmes, vous ne couriez pas tant après Allet et Cie dans le temps ; à présent, un brave homme qui nous porte de l'argent au pays, vous lui courez après, un homme qui paie bien, qui est si charitable, qui fait tant du bien à tout le monde. Quand il donne de l'argent aux pauvres, et quand il demande quelque chose, il paie toujours le double ; il ne fait de mal à personne. » (Donnet, 1980, 506-507).

On retrouve dans ce passage les stéréotypes classiques liés au banditisme social : Farinet apparaît comme une sorte de Robin des Bois qui pallie les injustices de la société, qui nargue la police et les riches pour donner aux pauvres. Et, en effet, la situation était propice à ce genre d'idées.

En 1871, au début de l'épopée de Farinet en Valais, le gouvernement conservateur d'Alexis Allet avait été balayé par un scandale sans précédents. « Allet et Cie » – ceux après qui les gendarmes n'avaient pas autant couru – s'était laissé entraîner dans une politique ambitieuse d'œuvres publiques, sans disposer des moyens fiscaux pour la financer. Allet recourut à des manipulations irrégulières de la Banque cantonale du Valais qui conduirent celle-ci à la faillite. Dans ce contexte, l'hostilité de la population envers les autorités et la sympathie envers Farinet deviennent plus compréhensibles<sup>2</sup>.

Il est intéressant de se demander comment cette aventure décennale dans l'illégalité fut possible : quels étaient les contacts dont disposait le faux-monnayeur, qui étaient ses amis, ses complices et ses collaborateurs ? L'« affaire Farinet » a déjà été décrite et

analysée sous différentes facettes. Mais nos recherches sur le contexte social dans lequel elle se développe et sur les réseaux sociaux concernés nous permettent, à travers cette histoire, une approche inédite de l'histoire de la sexualité.

## UN REGARD DIFFÉRENT

Un renouveau méthodologique sur cette question semble désormais inévitable. Dans son ouvrage monumental sur l'Europe baroque, l'historien suisse Peter Hersche a, en effet, récemment dressé un bilan plutôt sceptique des approches de démographie historique sur l'histoire de la sexualité : « La démographie historique nous a livré quelques données relativement fiables et intéressantes, mais elle a désormais atteint ses limites : il n'est plus possible de presser des registres paroissiaux plus de ce qui en a déjà coulé sous forme de chiffre. » (Hersche, 2007, 726).

Cela est probablement vrai si l'on s'en tient aux approches classiques, qui se fondent sur les recherches pionnières des années 1970 et 1980 menées autour de Philippe Ariès et Jean-Louis Flandrin en France ou autour du « Groupe de Cambridge » en Grande-Bretagne (Flandrin, 1975 ; Flandrin, 1976 ; Stone, 1977 ; Ariès, Béjin, 1982).

Mais peut-être les limites évoquées par Hersche sont-elles aussi liées à une vision quelque peu simpliste de l'histoire de la sexualité, une vision selon laquelle la vie sexuelle des individus apparaît le plus souvent comme une variable dépendante, déterminée plus ou moins rigidement par des facteurs exogènes tels l'environnement, les conditions économiques, les structures sociales, les discours et les politiques dirigées par les élites<sup>3</sup>. Et cela malgré une évidence – relayée par la littérature et, au moins

depuis Freud, par la psychologie : dans la réalité quotidienne, l'attrait sexuel et les passions érotiques jouent un rôle majeur dans la vie des individus, dans leurs décisions, dans leurs biographies.

L'augmentation du taux d'illégitimité depuis le XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle a ainsi été interprétée comme une conséquence d'évolutions macro-historiques ou structurelles. Plusieurs études ont souligné l'influence des changements économiques, dont dépendent les mutations sociales, dans un contexte d'autonomie économique plus précoce des jeunes et de mobilité accrue de la population ; les comportements sexuels ont donc souvent été interprétés comme des conséquences de l'industrialisation et de l'urbanisation. Pour leur part, les spécialistes de l'histoire des institutions ont insisté sur les innovations juridiques, comme les empêchements au mariage et le découragement, voire l'interdiction, de la recherche en paternité<sup>4</sup>. La thèse formulée par Edward Shorter dans les années 1970, qui considérait l'augmentation de l'illégitimité comme un indice d'une première révolution sexuelle, d'une émancipation générale des jeunes ou des femmes, a été très controversée (Shorter 1971). Curieusement, les historiens se sont pourtant en général peu intéressés aux idées, aux orientations propres aux personnes qui avaient eu des relations illicites<sup>5</sup>.

Il y a, à la base, un problème évident de sources puisque les documents fiables sur la sexualité des individus, sur leurs aspirations et conceptions, sont très rares. Mais de nouvelles pistes s'ouvrent dès lors qu'on se place dans la perspective des sujets, en considérant, à côté des données classiques sur les conceptions pré-nuptiales, les enfants

illégitimes, les affaires de mœurs, des sources qui nous informent sur la biographie et les relations sociales des individus ayant des comportements sexuels particuliers.

Cette approche prosopographique permet de s'interroger sur le rapport entre sexualité et politique ou sexualité et transformation sociale. Il s'agit de donner aux hommes et aux femmes observées un visage, une identité, en essayant de comprendre leur culture, leurs convictions et leur action sociale.

Des études des années 1980 ont déjà donné des impulsions en ce sens. Les historiens anglo-saxons de cette époque avaient ainsi remarqué que les relations illégitimes se concentraient dans des secteurs précis de la collectivité. Dans un volume publié en 1980, Peter Laslett avait repris et précisé le concept de "*bastardy-prone sub-society*" (Laslett, 1980) et suggéré que des individus ayant des comportements sexuels particuliers tendaient à s'allier entre eux, en formant des réseaux sociaux et parentaux denses. D'autres auteurs suggéraient la nécessité de recourir à la reconstitution familiale afin de comprendre les logiques de reproduction de secteurs sociaux enclins à l'illégitimité. Malheureusement, cette approche n'a pas été beaucoup développée depuis (Osterveen, Smith, Stewart, 1980 ; Viazzo, 1986)<sup>6</sup>.

Par la richesse des informations dont nous disposons sur son contexte social, l'affaire Farinet nous ouvre des perspectives intéressantes : elle représente une sorte de clé d'accès à une réalité souterraine et difficile à appréhender par des sources classiques. Pour donner un visage aux protagonistes de cette histoire, il est nécessaire de s'attarder d'abord sur le personnage de Farinet, sur ses complices et sur leur entourage social.

## LE MYTHE DE L'HOMME LIBRE ET LES FEMMES

Depuis son apparition en Valais, et surtout après sa mort, la figure du faux-monnayeur est entourée de mystère et de légende. Presqu'un diable, perfide et insaisissable pour ses ennemis, il est une sorte de saint, de divinité rurale et archaïque pour ses admirateurs qui en ont fait un symbole de liberté et de puissance masculine (Bagnoud, 2005 ; Wottreng, 2008, 18-19).

Il faut souligner ici l'image de masculinité très marquée et presque stéréotypée incarnée par Farinet, qui suscita l'attention et l'admiration de son entourage et lui attira beaucoup de sympathies et probablement quelques jalousies avant de devenir une sorte d'objet de culte (Bender, 2005).

Mais que savons-nous de Farinet ? Les témoignages directs du personnage sont très rares ; le plus souvent, nous devons nous fier aux témoignages indirects que nous ont laissés les personnes qui ont connu et fréquenté le faux-monnayeur. L'aspect physique, d'abord, ne manque pas d'impressionner son entourage : selon les témoignages, Farinet est un beau garçon, grand, blond, le front haut, le regard clair et direct. Pendant plusieurs années, il bat la campagne et la montagne avec une carabine Spencer à l'épaule, un revolver à la ceinture. Sorte d'animal sauvage, il se déplace rapidement par les chemins et les cols entre Valais, Italie et Savoie, dormant avec un revolver chargé et des stylets près de son matelas.

Lorsqu'il arrive à Bagnes il a 23 ans. Malgré sa jeunesse, il possède un charisme évident : il parle bien, sait convaincre, séduire, et parfois faire peur. De plus, il n'est pas du genre à rester

tranquille dans son coin : selon les témoignages, il aime les pintes, les fêtes, la compagnie et les danses. Il joue du violon et l'argent – on s'en doute – ne lui manque pas. Il s'en sert généreusement, et c'est un moyen pour lui de s'assurer des alliances : il paie à boire aux amis, leur offre du vin, bref, il a tout ce qu'il faut pour se faire des amis. Et, bien sûr, des amies !

Toujours décrit comme un bel homme – on l'a vu –, Farinet ne dédaigne point en effet les compagnies féminines. Avec quelques succès. Il s'en vante auprès de son frère à Bosses, en lui écrivant : « Pour quantement des filles je suis plus estimé en Suisse qu'à Bosses<sup>7</sup>. » Ses amis et complices affirment, non sans un peu d'envie, que le faux-monnayeur est « un coureur de femmes » et se plaignent parfois de ses escapades.

La sympathie des femmes est un atout décisif pour le faux-monnayeur : ce sont souvent elles qui lui donnent à manger et à boire, qui l'aident et le soutiennent. Parfois, il en profite et va trop loin : comme lorsqu'il essaie d'embrasser la femme d'un complice, ce qui n'est pas apprécié par ce dernier. Parfois elles partagent leur lit avec lui<sup>8</sup>. En tout cas, comme pour les héros de la littérature et du cinéma, son charme et son attrait auprès des femmes ont contribué à son succès, à sa renommée et aux mythes qu'il a inspirés. Ce serait d'ailleurs sa passion pour les femmes qui l'aurait perdu : selon la presse radicale, Farinet aurait été dénoncé par « Un mari dont la femme au cœur tendre et sensible / Égayait quelque fois la hutte du bandit »<sup>9</sup>.

Cet aspect soulève un problème intéressant. Y a-t-il un rapport entre les exploits sexuels attribués au faux-monnayeur et ses actions sociales ?

## LES AMIES DE FARINET

La seule relation intime sûre et documentée de Farinet en Valais est celle qu'il a eue avec Marie-Julienne Cretton, la femme de son complice Maurice-Eugène Maret, qui abandonne sa famille en 1878 pour suivre Farinet dans la vallée d'Aoste. Mais selon *Le Confédéré*, Farinet avait également une belle près de Sembrancher; de plus, il aurait fait la cour à une fille d'un certain Frédéric Roduit, qui s'en inquiète et s'en plaint auprès des autorités<sup>10</sup>. À Fully, le faux-monnayeur dort dans la grange de la veuve Vérolet, la fille de son complice: seul? (Wottreng, 2008, 46). D'autres femmes aident et couvrent Farinet: Françoise May, femme de Gaspard Gaillard, lui donne du vin, et des témoins affirment avoir rencontré Farinet chez elle; Joséphine Roduit, femme de Maurice Roduit, est accusée de loger le faux-monnayeur et d'en être une complice. Selon la tradition, lorsqu'il parvint à s'évader de la prison d'Ivrée, ce fut grâce à l'aide de la fille du gardien<sup>11</sup>.

Mais son grand amour – comme l'avoue Farinet lui-même dans une lettre<sup>12</sup> – était une jeune fille de son village natal avec laquelle il eut une fille illégitime, avant de s'enfuir vers la Suisse. Elle s'appelait Marie-Euphrosyne-Adélaïde Mochettaz et avait été poussée par sa famille à épouser un homme plus âgé, mais aisé, qu'elle quitta d'ailleurs après quelques mois. Selon Willy Wottreng, la tache liée à cette naissance illégitime pesa sur la descendance de Farinet et de Marie-Adélaïde pendant des décennies (Wottreng, 2008, 31-32).

Mais où et comment Farinet trouvait-il ses femmes? Dans une société profondément catholique, comme celle du Valais du XIX<sup>e</sup> siècle, la question n'est pas

anodine. Dans les petits villages de la vallée de Bagnes, le contrôle social sur les femmes était fort. Comment donc s'approcher des filles du lieu, comment se procurer une maîtresse?

Si nous observons le milieu social d'où provenaient les femmes en contact avec Farinet, nous pouvons constater qu'elles étaient issues de familles très particulières du point de vue des comportements sexuels: des «familles» qui avaient mis au monde plusieurs enfants illégitimes ou conçus hors mariage. Par le terme de «famille», j'entends en réalité un groupe parental élargi, que nous pouvons reconstituer grâce aux recherches généalogiques systématiques menées sur le Val de Bagnes et récemment publiées en plusieurs volumes<sup>13</sup>.

Considérons la maîtresse de Farinet en 1878, Anne-Marie Cretton: elle provenait d'un groupe parental qui, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, avait produit plusieurs enfants illégitimes et plusieurs enfants conçus hors mariage. Sa cousine germaine, ainsi que son oncle, étaient par exemple des enfants illégitimes. Une autre femme appartenant au groupe d'Anne-Marie, Catherine Cretton<sup>14</sup> eut des démêlés avec la justice valaisanne et fut condamnée en 1865 à trois mois de maison de force pour lubricité: elle avait mis au monde quatre enfants illégitimes avec des hommes différents. Ajoutons le fait que vraisemblablement Farinet n'avait pas connu Anne-Marie et son mari par hasard: elle était une parente de François-Louis Cretton, l'un des premiers complices du faux-monnayeur en Valais. François-Louis avait aussi plusieurs enfants illégitimes parmi ses proches parents<sup>15</sup>.

Les individus cités, proches du faux-monnayeur, représentent donc des milieux sociaux particuliers, où les prescriptions de l'Eglise en matière de

sexualité n'étaient plus respectées à la lettre. Françoise May, également accusée d'avoir aidé Farinet, n'avait pas de parents illégitimes dans sa parenté proche ; toutefois, sa sœur avait eu en 1873 un enfant conçu avant le mariage tandis qu'un cousin de 4<sup>e</sup> degré avait eu deux enfants illégitimes en 1871 et 1874. Judith Dumoulin, autre femme proche de Farinet, ne provenait pas en soi de milieux particulièrement suspects, malgré l'existence d'un illégitime dans sa parenté (un cousin de 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> degré)<sup>16</sup>. Mais son mari, Charles Perraudin, sortait d'un milieu familial où les comportements sexuels étaient assez libres : la branche des Perraudin 4, selon notre classification généalogique (Casanova, Gard, Perrenoud, 2005-2008, vol. 5, 68-89). En 1853 sa sœur avait eu un enfant conçu avant le mariage et de nombreuses conceptions précoces peuvent être observées parmi ses cousins. Ce qui vaut d'ailleurs pour Auguste Perraudin, autre complice de Farinet et parent de Charles au 5<sup>e</sup> degré. Qui étaient donc les hommes que Farinet choisissait pour amis et qui étaient ses complices ?

Lorsqu'il arriva à Bagnes, accompagné d'un certain Joseph-Antoine Chantre, Farinet s'empressa de louer une maison à Champsec : le propriétaire était Pierre-Zacharie Corthay, un personnage intéressant, sur lequel nous reviendrons par la suite. Plus tard, il a des rapports étroits avec un parent de Pierre-Zacharie, Ignace Corthay, et naturellement avec sa femme, Catherine Jeandet. Or, les deux Corthay étaient issus d'un groupe qui avait connu plusieurs naissances illégitimes et d'innombrables conceptions pré-nuptiales : un neveu/nièce d'Ignace avait eu un enfant illégitime en 1869, un cousin de Pierre-Zacharie en avait eu un en 1862.

Ce n'est pas un hasard. La plupart des complices et collaborateurs du faux-monnayeur à Bagnes ont des histoires familiales semblables : Louis Luisier, un personnage fondamental pendant les premières années de présence de Farinet en Valais, n'avait pas d'illégitimes dans sa parenté proche, mais des conceptions précoces dans sa famille : lui-même avait été conçu avant le mariage.

Les trois frères Vaudan, autres complices de Farinet dans les années 1878-1879, venaient d'une famille où les illégitimes pullulaient, pour ne pas parler de Louis Dumoulin, dont la parenté était une des productrices les plus actives d'enfants illégitimes. Maurice-Eugène Maret, le principal complice du faux-monnayeur dans les années 1878-1879, quant à lui, n'avait pas autant d'enfants nés hors mariage dans sa parenté patrilinéaire, mais sa mère, Anne-Élisabeth Michellod, avait plusieurs conceptions pré-nuptiales dans sa parenté proche. Étaient-ce des exceptions, ou s'agit-il de témoignages d'une attitude sociale nouvelle ?

## SEXE, FAMILLE ET PARENTÉ

Dans les années 1870, la société catholique valaisanne n'était plus aussi homogène qu'auparavant. Non seulement la majorité catholique conservatrice était ouvertement attaquée sur le plan politique par une minorité libérale et radicale mais, même du point de vue de la sexualité, les Valaisannes et les Valaisans n'étaient plus si vertueux. Les registres paroissiaux montrent que le nombre d'enfants illégitimes ou d'enfants nés avant le mariage des parents s'élevait depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. À partir de 1850, les naissances illégitimes augmentaient sensiblement pour atteindre un

pic à l'époque de Farinet ; en même temps, le nombre des conceptions prénuptiales était en forte hausse. Les autorités s'en sont préoccupées. Alors que les infanticides mobilisaient l'intérêt des médecins et des juges, les tribunaux

locaux s'occupaient à l'époque de plusieurs questions de mœurs et de « lubricité ». En 1858, une nouvelle loi sur l'illégitimité fut ainsi promulguée par le Conseil d'État afin de contrôler le phénomène, inutilement<sup>17</sup>.

Tab.1 *Conceptions hors mariages et enfants illégitimes à Bagnes, 1648-1899*

Années	Conc. hors mariage (IIRI)	Conceptions prénuptiales	Enfants illégitimes
1648-1659	4	2	2
1660-1669	2	1	1
1670-1679	2	0	2
1680-1689	11	6	5
1690-1699	16	12	4
1700-1709	14	10	4
1710-1719	10	9	1
1720-1729	14	12	2
1730-1739	20	15	5
1740-1749	22	15	7
1750-1759	11	4	7
1760-1769	28	20	8
1770-1779	21	14	7
1780-1789	19	15	4
1790-1799	18	9	9
1800-1809	25	10	15
1810-1819	32	20	12
1820-1829	34	21	13
1830-1839	51	25	26
1840-1849	35	22	13
1850-1859	44	28	16
1860-1869	73	36	37
1870-1879	85	45	40
1880-1889	73	38	35
1890-1899	78	44	34
Total 1	742	433	309
Date inconnue	9	0	9
Total	751	433	318

Sources : registres paroissiaux. Élaboration statistique : Arnaud Bringé, INED.

Ces chiffres doivent être considérés avec prudence, puisqu'ils sont les symptômes de phénomènes différents. Parfois, la conception prénuptiale n'est qu'un accident, bientôt légitimé par le mariage, et n'a pas de conséquences importantes pour la famille. Parfois, la légitimation est plus tardive, probablement qu'elle conclut alors des négociations délicates entre les familles de la mère et du père. Dans d'autres cas, la légitimation ne survient pas mais, là aussi, les situations peuvent être différentes. Dans plusieurs cas, les pères reconnaissent les enfants illégitimes et contribuent à leur entretien ; le plus souvent, au contraire, le père est inconnu et la responsabilité retombe sur la mère, surtout depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Parfois encore, les mères illégitimes se marient souvent avec des étrangers bien qu'elles aient un ou plusieurs enfants à leur charge, mais le plus souvent elles restent célibataires et dans une position sociale difficile (tableau 2).

Les chiffres montrent des évolutions évidentes sur lesquelles je ne m'attarderai pas. Ces différents types de cas devraient être analysés plus en détail mais, dans la perspective d'une interprétation des rapports entre ces comportements et la réalité sociale et politique, je m'appuierai sur tous les « individus issus d'une relation illicite » (désormais : IIRI), que je considérerai globalement – sauf dans des cas isolés – comme les symptômes d'une attitude plus permissive dans leur famille.

Pendant les années de l'affaire Farinet, le nombre des conceptions hors mariage équivalait à plus d'un quart des nouveaux mariages. Du point de vue purement statistique, Farinet avait donc de bonnes probabilités de rencontrer des individus issus de familles avec des

comportements sexuels plus libres. Dans la réalité locale, toutefois, les mères et les pères des enfants conçus hors mariage ne provenaient pas de tous les secteurs de la société, mais se concentraient très clairement dans certaines « familles », c'est-à-dire de certains groupes parentaux qui pouvaient parfois être très étendus (Viazzo, 1986 ; Laslett, 1980).

Cette observation suggère l'hypothèse que les femmes les plus « faciles », qui pouvaient avoir des rapports avec un hors-la-loi comme Farinet, provenaient probablement de groupes parentaux qui avaient une attitude moins orthodoxe que d'autres face à la sexualité, et où le contrôle social était moins strict.

En effet, les attitudes sexuelles étaient transmises de façon très claire à l'intérieur de la descendance : l'analyse généalogique ne laisse pas de doute à ce propos. En simplifiant : il y avait des « familles » plus fidèles à la morale catholique, d'autres « familles » avec des attitudes plus libres, et, enfin, des groupes apparemment en opposition ouverte avec les normes traditionnelles. Les comportements sexuels que nous pouvons définir comme intéressants – les conceptions hors mariage – se concentrent en effet dans des groupes parentaux précis.

Notons d'abord l'existence de plusieurs groupes parentaux avec des attitudes sexuelles nettement différentes de la majorité et qui accumulent de nombreuses naissances illégitimes. Il s'agit notamment du groupe Bessard 7, avec 14 enfants illégitimes nés au XIX<sup>e</sup> siècle et globalement 28 conceptions hors mariage ; suit le groupe Dumoulin 6, avec 11 illégitimes et 25 conceptions hors mariage. Au 3<sup>e</sup> rang, nous retrouvons les Besson 14 (11 illégitimes, 19 conceptions hors mariage), suivis de près par le groupe Luisier 4 (9 illégitimes, 23



Tab. 2 *Enfants nés illégitimes, selon les catégories, 1648-1899*

Années	Né-e-s illégitimes	Légitimé-e-s	De père inconnu	Reconnu par le père	Père connu
1648-1659	2	0	1	1	0
1660-1669	1	0	0	1	0
1670-1679	2	0	0	2	0
1680-1689	5	1	1	3	0
1690-1699	4	1	0	3	0
1700-1709	4	0	2	2	0
1710-1719	1	0	0	1	0
1720-1729	2	0	0	2	0
1730-1739	5	2	0	3	0
1740-1749	7	0	2	5	0
1750-1759	7	0	3	4	0
1760-1769	8	0	1	7	0
1770-1779	7	0	2	5	0
1780-1789	4	0	2	1	1
1790-1799	9	0	8	1	0
1800-1809	15	2	10	2	1
1810-1819	12	4	5	3	0
1820-1829	13	2	6	4	1
1830-1839	26	5	5	15	1
1840-1849	13	1	2	9	1
1850-1859	16	4	12	0	0
1860-1869	37	10	27	0	0
1870-1879	40	6	34	0	0
1880-1889	35	5	30	0	0
1890-1899	34	3	30	1	0
Total 1	309	46	183	75	5
Date inconnue	9				
Total	318				

Sources : registres paroissiaux. Élaboration statistique : Arnaud Bringé, INED et S. Guzzi-Heeb.

conceptions hors mariage). La concentration des conceptions hors mariage dans ces groupes n'est pas le fruit du hasard, elle se produit dans des branches bien délimitées.

Considérons les Bessard 7. La plupart des conceptions hors mariage (21) se produit dans une parentèle relativement restreinte, qui comprend des cousins germains (2<sup>e</sup> degré). Chez les

Dumoulin 6, on constate une concentration similaire des comportements intéressants dans deux groupes relativement restreints : 11 cas concernent les descendants de 3 frères (DUM/6-2311, 2323 et 2315 ; voir la note 13) et demeurent à l'intérieur d'un groupe qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, s'étend jusqu'aux parents au 4<sup>e</sup> degré ; 15 événements intéressants se concentrent dans la descendance de trois autres frères ( DUM/6-3321, 3328 et 332.11) et impliquent des parents jusqu'au 3<sup>e</sup> degré. Parmi les Besson, les 15 conceptions hors mariage se concentrent dans la descendance de deux frères (BSO/14-21511 et BSO/14-21514). Une telle concentration peut être observée dans plusieurs autres cas. Quelques chiffres donnent une idée de la concentration des comportements non orthodoxes : nous comptons 216 branches patrilinéaires qui ont au moins un baptême au XIX<sup>e</sup> siècle. Or, les 26 branches qui révèlent les relations illicites les plus fréquentes sont responsables de la naissance de 85,7 % des IIRI de la commune (450 sur 525). Si nous nous concentrons sur les 5 branches qui produisent le plus d'illégitimes, nous constatons qu'avec seulement 4,3 % des baptêmes de la vallée, elles sont responsables de la naissance de presque un tiers des IIRI (165 IIRI sur 525 au XIX<sup>e</sup> siècle = 31,4 %).

Les comportements sexuels étaient donc partagés et transmis à l'intérieur de groupes parentaux bien délimités et représentent une sorte d'héritage commun. Le rôle de la famille dans la morale sexuelle s'explique aisément. Ce sont les parents qui exerçaient un contrôle sur la vie sexuelle de leurs enfants et sur leurs choix au moment du mariage d'autant plus s'ils avaient un patrimoine et un prestige social à défendre.

Par simplicité, nous n'avons considéré jusqu'ici que des groupes parentaux patrilinéaires bien reconnaissables dans les généalogies de Bagnes (Casanova, Gard, Perrenoud, 2005-2008), mais on constate également sans difficulté que, le plus souvent, des groupes avec des comportements moins traditionnels s'alliaient entre eux.

Les familles d'Anne-Marie et de François-Louis Cretton, mentionnées plus haut, étaient alliées à d'autres groupes qui avaient des comportements similaires : Marie-Véronique Cretton, la tante de François-Louis Cretton, complice de Farinet, était la mère de Louis Dumoulin, un autre complice : les deux hommes étaient cousins. Or, comme nous venons de le voir, le groupe Dumoulin 6 était également un groupe qui produisait beaucoup d'enfants non légitimés par le mariage : le neveu et le cousin de Louis Dumoulin – pour ne mentionner que ses parents les plus proches – étaient des illégitimes.

La femme de Dumoulin – Anne-Marie Oillet – était une enfant légitimée après le mariage des parents. Elle provenait également de milieux qui décidément ne jouissaient pas de la meilleure réputation. Il y avait eu à Bagnes plusieurs « scandales » et des cas de « lubricité » : des filles non mariées avaient eu des rapports avec plusieurs hommes, parfois des parents proches. Une de ces femmes, Lucie Oillet – la belle-sœur de Dumoulin – avait été accusée d'avoir eu un rapport incestueux avec son oncle et d'être une fille publique<sup>18</sup>. Elle aura plusieurs enfants hors mariage.

Le procès contre Lucie Oillet révèle les contacts intenses avec des familles populaires aux comportements sexuels similaires : son oncle – et amant – était marié

avec Anne-Marie Luisier (LUI/4-22444), elle aussi issue d'un groupe avec beaucoup d'illégitimes. En 1850, Lucie Oillet accusa Cyprien Morend d'être le père d'un de ses enfants : Morend provenait d'un milieu similaire.

En général, les groupes ayant une morale sexuelle permissive tendaient à s'allier entre eux. Si on considère les conjoints des Bessard qui ont des enfants conçus hors mariage, on voit qu'ils proviennent surtout d'autres groupes qui manifestent également des comportements moins stricts, comme les Fellay 8 et 37, les Morend 10, les Besse 30, les Bruchez 31, les Luisier 8, etc.

Ce n'était donc pas que seulement les femmes en contact avec le faux-monnaieur qui provenaient de milieux suspects aux yeux des traditionalistes, les amis et les complices de Farinet avaient le plus souvent une origine semblable. C'est dans ce milieu que Farinet pouvait se permettre des comportements plus osés envers l'autre sexe, que ses comportements étaient mieux acceptés et que les femmes y étaient moins contrôlées.

C'était un milieu populaire, constitué d'individus et de familles plutôt pauvres qui n'avaient pas de grands patrimoines à défendre. Les familles des notables étaient beaucoup plus contrôlées. Mais ce n'était pas toujours des gens sans moyens pour autant : les frères Bessard, par exemple, étaient des artisans qui possédaient une boulangerie, un moulin et d'autres biens immobiliers.

D'un autre point de vue, toutes les familles populaires, ou même pauvres, n'avaient pas des comportements sexuels particuliers. Considérons une liste des pauvres de la commune, compilée par les autorités locales en 1864. On y trouve de

nombreux individus provenant de groupes avec au XIX<sup>e</sup> siècle une discipline sexuelle restrictive, comme les Ferrez, les Masson, les May, les Rebord, les Rosso<sup>19</sup>. Ce n'est donc pas uniquement un problème de couche sociale ou de richesse : à l'intérieur de groupes sociaux tout à fait semblables, nous observons des comportements sexuels très différents.

Ces comportements étaient en partie – probablement – des attitudes inconscientes qui faisaient partie d'un bagage de valeurs héritées. Mais ce n'était pas toujours le cas. La plupart des individus cités avaient des idées assez précises quant à la religion et à la morale sexuelle : beaucoup d'entre eux étaient en effet des radicaux, ou provenaient de familles qui comptaient des libéraux ou des radicaux. Quel est donc le lien entre sexe et politique ?

## SEXE ET POLITIQUE À LA MONTAGNE

La relation entre comportements sexuels et attitudes politiques existe bel et bien, même si son interprétation reste délicate. Nous avançons à ce propos sur un terrain encore à peu près vierge. Malgré la floraison d'études sur l'histoire de la sexualité, peu de chercheurs ont essayé jusqu'ici d'intégrer la sexualité dans l'analyse historique, d'en mesurer, pour ainsi dire, l'influence sur les évolutions politiques. Les recherches dans ce domaine – à l'instar des œuvres de George L. Mosse<sup>20</sup> – se fondent plus sur des conceptions culturelles de la sexualité que sur la vie sexuelle vécue par les hommes et les femmes.

Dans notre cas, l'analyse généalogique comparée aux documents de nature politique permet une approche micro-historique et prosopographique inédite

à ma connaissance. À Bagnes les groupes parentaux qui manifestent le plus grand nombre de comportements proscrits par la morale catholique – enfants illégitimes, naissances avant le mariage ou conceptions prénuptiales – sont majoritairement des groupes radicaux ou qui comptent plusieurs membres dans le milieu libéral-radical<sup>21</sup>.

La branche Bessard 7, par exemple – avec 14 enfants illégitimes et 28 conceptions hors mariage – et la branche Dumoulin 6 (11 illégitimes et 25 conceptions hors mariage) figurent en tête de notre classement : ils appartenaient au noyau radical<sup>22</sup>. Au 3<sup>e</sup> rang de ce classement, nous retrouvons les Besson 14 (11,19), dont au moins un représentant, Jérémie, figure en 1844 parmi les radicaux de l'association « La Jeune Suisse » ; suit la branche Luisier 4 (9,23) qui a un lien plus faible avec le milieu libéral-radical : une femme de ce groupe était l'épouse d'un Jeune Suisse.

Plusieurs autres groupes qui produisent beaucoup d'illégitimes sont sans doute liés à cette même faction : les Oillet 3, les Fellay 8, les Morend 10, les Fellay 34, les Carron 9, les Besse 30, les Alter 5, les Besson 3, les Michaud 14, etc. D'autres parents illégitimes appartiennent à des groupes qui comptent plusieurs radicaux, mais aussi quelques éléments conservateurs dans leurs rangs, comme surtout les Corthay 5 et les Vaudan 10<sup>23</sup>.

Parmi les 26 groupes qui produisent le nombre le plus élevé d'illégitimes (87,3% du total au XIX<sup>e</sup> siècle), 19 sont des groupes clairement radicaux. Cela signifie que les activistes politiques de cette faction appartiennent aux branches d'où proviennent les illégitimes, et qu'en général ils leur sont très proches du point de vue de la parenté. Ces 19

branches radicales mettent au monde au XIX<sup>e</sup> siècle le 63,6% de tous les IIRI de Bagnes. Même si on isole les 10 branches qui appartiennent au noyau de la faction radicale pendant toute la période 1840-1900, on trouve qu'elles sont responsables de la naissance de 38,7% des IIRI de la vallée<sup>24</sup>.

Les radicaux n'étaient pas les seuls à manifester des attitudes moins contrôlées dans le domaine sexuel. Curieusement, on retrouve de nombreux enfants illégitimes dans la parenté de quelques leaders conservateurs : surtout celle de Jean-Joseph Alter (dont la fille était toutefois mariée à un radical de la Jeune Suisse), celle de Maurice-Christophe Besson, ou celle d'Étienne-Joseph Cretton, le père d'Anne-Marie. Ce dernier appartient à un groupe quelque peu atypique, rangé du côté conservateur, mais avec de nombreux liens avec le milieu libéral du Châble.

En général, les groupes que nous pouvons identifier comme conservateurs ont une discipline sexuelle plus rigide. Considérons les leaders conservateurs des années 1840, et notamment les hommes appartenant à l'association conservatrice « La Vieille Suisse ». Les Jacquemin 1 n'ont que trois conceptions prénuptiales pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle et aucun illégitime ; les Michellod 20 du Sappey font encore mieux, n'ayant qu'une conception prénuptiale dans leur branche pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle ; les Courthion 3 ont 2 illégitimes, mais tardivement – après 1886 ; auparavant, ils n'ont que 2 conceptions prénuptiales. Les Carron 7 n'ont que 3 conceptions prénuptiales. Les chiffres révèlent donc un comportement sexuel très différent de celui des groupes radicaux. Certes, il faut prendre en compte le facteur social mais même des groupes conservateurs populaires,

comme celui de Louis Deurin, ont une discipline sexuelle plus restrictive (uniquement 3 conceptions prénuptiales pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, chaque fois par des femmes de ce groupe).

Farinet, quant à lui, ne demeura pas étranger aux divisions politiques. On sait que l'aire d'activité du faux-monnayeur en Valais couvrait les communes «frondeuses» du district de Martigny, qui abritaient d'importants groupes radicaux : Martigny-Bourg, Saxon, Saillon, Fully. Le Val de Bagnes, à cette époque, était solidement dans les mains des «rétrogrades», mais la présence d'une minorité radicale très active provoqua à partir des années 1840 de violents conflits. Les tensions étaient donc vives. Après les scandales liés à la débâcle du gouvernement Allet, les radicaux obtinrent plusieurs succès aux élections locales. Et à la fin du siècle, un nouveau conflit éclata autour de l'enseignement religieux dispensé dans les écoles de la vallée, ce qui poussa les radicaux à fonder en 1900 une école laïque privée, l'École libre de Bagnes (Deslarzes-May 1998). Quel était le rapport de Farinet avec ces milieux ?

### LES AMIS « DE GAUCHE »

Plusieurs personnes en contact étroit avec Farinet étaient en effet des radicaux ou proches de ce milieu. Une figure clé de l'aventure valaisanne de Farinet – on l'a vu – est celle de Louis Luisier, originaire de Lourtier (Bagnes) mais domicilié à Martigny. Luisier était fabricant et marchand de fourneaux en pierre ollaire, comme son père qui avait des sympathies libérales et avait été conseiller communal après la prise de pouvoir des radicaux en Valais, en 1848. Plusieurs personnes impliquées dans les enquêtes sur la fabrication de

fausse monnaie étaient des parents, des collègues ou des connaissances de Luisier, et souvent ils manifestèrent des sympathies radicales.

C'est le cas des frères Bessard de Villette, dont un – Justinien – était le beau-frère de Luisier. Un frère de Justinien, Étienne-Joseph, a été accusé en décembre 1868 d'être le responsable de la mort de Louis Deurin, un jeune conservateur, lors d'une rixe à Champsec. En 1878 Séraphin Bessard, un autre frère, vendit une carabine Spencer à Farinet et c'est son frère Justinien qui en 1869 aurait jeté la machine à fabriquer la fausse monnaie de Farinet dans les eaux du Rhône, éliminant ainsi les preuves accablant son beau-frère Luisier.

Plusieurs parents de Luisier et des Bessard étaient également des radicaux, comme Hercule Fellay, impliqué lui aussi dans l'affaire Deurin et dans d'autres actions des radicaux. Est-il nécessaire de souligner que la famille de Fellay, comme celle des Bessard, avait connu nombre de naissances d'enfants illégitimes ou conçus avant le mariage ?

Quand il se trouvait à Saillon, Farinet avait sa base auprès d'un cousin des Bessard de Bagnes, Jean-Joseph Bessard, chez qui le faux-monnayeur échappa de peu à une incursion des gendarmes. Mais il y a d'autres « amis » et complices de Farinet qui peuvent être situés dans un milieu radical, bien que leurs convictions individuelles nous soient souvent inconnues : Étienne-Samuel Bruchez, soupçonné d'avoir mis en circulation la monnaie de Farinet à Bagnes, avait été sur les listes de la Jeune Suisse en 1844 ; les frères Vaudan et Louis Dumoulin, complices ou « amis » de Farinet, appartenaient à des groupes parentaux dont sont issus plusieurs radicaux. Ces groupes seront très actifs à la fin du siècle

dans l'opposition au clergé local qui débouchera sur la fondation de l'École libre de Bagnes, une école inspirée par la libre pensée.

Farinet lui-même avait-il des convictions radicales? Avait-il des sympathies politiques qui puissent expliquer les complicités dont il jouissait? Ce n'est pas improbable, même si nous ne connaissons pas en détail les idées du faux-monnayeur. Un autre facteur, toutefois, probablement plus important, poussait Farinet vers les radicaux: l'attitude par rapport aux femmes, ou à l'autre sexe en général. Mais si la thèse de la relation entre radicalisme et comportements sexuels atypiques est correcte, il faut aussi analyser les exceptions apparentes, c'est-à-dire les familles conservatrices qui manifestent des comportements similaires en partant une fois encore du milieu de Farinet, et en particulier de ses complices et amis conservateurs.

### LES AMIS «DE DROITE»

Lorsque Farinet rencontra Pierre-Zacharie Corthay à Champsec, en 1869, il ne savait vraisemblablement pas que celui-ci avait été quelques mois auparavant le protagoniste d'un affrontement violent dans la vallée. En décembre 1868, en effet, une rixe entre jeunes radicaux et conservateurs à Champsec avait laissé un mort sur le terrain, Louis Deurin, qui, selon les témoignages, avait été assommé par un des trois frères Bessard que nous retrouverons dans l'entourage de Farinet<sup>25</sup>. Plusieurs complices et «amis» du faux-monnayeur, surtout de la première heure, étaient des conservateurs déclarés ou appartenaient aux réseaux autour des notables conservateurs.

Ignace Corthay et sa femme baignaient comme Pierre-Zacharie dans

les milieux conservateurs. Ils appartenaient au réseau clientéliste constitué autour des frères Troillet, les leaders conservateurs de la vallée: le secrétaire de Narcisse Troillet, Maurice-Damien Pellouchoud, «faisait les affaires» de la famille Corthay et était au courant, selon ses dires, des rapports entre les Corthay et Farinet<sup>26</sup>. Certes, le faux-monnayeur se brouilla bientôt avec les Corthay, qu'il accusa d'être des gens sans honneur et des Judas mais ses rapports avaient été étroits pendant la première phase de son activité à Bagnes.

Si Farinet était couvert surtout par des milieux radicaux populaires, comment expliquer ses rapports avec les conservateurs locaux? D'un côté, ses contacts furent noués au début de son séjour à Bagnes, lorsqu'il ne connaissait pas encore les regroupements politiques locaux. Mais le facteur décisif était vraisemblablement une certaine affinité au niveau des attitudes morales et sexuelles. Les conservateurs avec lesquels il était en contact partageaient avec lui un milieu familial moins rigide sur le plan de la morale sexuelle, un milieu enclin à la violence, surtout dans le cas de Pierre-Zacharie Corthay. Ces conservateurs partageaient donc des caractères importants avec les radicaux que le faux-monnayeur fréquenta par la suite.

Reconsidérons le cas de la famille d'Anne-Marie Cretton, la maîtresse de Farinet: son père Étienne-Joseph Cretton avait été l'un des protagonistes de la Vieille Suisse pendant les années 1840; son frère était né d'une relation adultérine, et le fils de ce dernier était aussi un enfant illégitime. Il provenait donc d'un milieu familial semblable à celui des Corthay. Dans ce cas comme dans celui des Corthay, une tradition familiale «défavorable», caractérisée par une

certaine marginalité sociale et des comportements scandaleux aux yeux des contemporains, pouvait pousser des hommes dans les milieux des militants politiques prêts à passer aux voies de fait, surtout du côté radical, mais parfois aussi du côté conservateur.

Historiquement, il y a cependant une différence importante entre les « libéraux » de droite et de gauche : les grandes familles radicales de ce milieu, comme les Bessard 7, les Dumoulin 6 et les Besse 30, développent des comportements originaux surtout *après* l'époque de la polarisation politique, les années 1830 et 1840. Leur relative liberté sexuelle se manifeste parallèlement à des prises de position radicales, entre autres, dans l'association « La Jeune Suisse ». Alors que les familles conservatrices du même milieu – ou celles mixtes – tels les Cretton 2, les Corthay 5 et les Vaudan 10 – avaient développé des comportements semblables bien *avant* cette époque, au moins depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Cela montre que la genèse des comportements sexuels n'est pas la même, il s'agit de deux phénomènes sensiblement différents.

Pour le groupe radical, la lutte contre la morale catholique se liait avec une opposition contre les ingérences du clergé dans la vie privée et contre l'enseignement dispensé dans les écoles de la vallée. Pour les groupes conservateurs, la genèse des comportements sexuels déviants était indépendante de l'idéologie.

## SEXE, RÉSEAUX PROFESSIONNELS ET MUTATIONS SOCIALES

Soyons plus précis : si Farinet se frotta surtout aux radicaux, il n'avait certainement pas le soutien de toute la faction. Parmi les adversaires les plus déterminés

du faux-monnaieur, nous retrouvons plusieurs chefs de file radicaux. C'est le cas en particulier de Camille Besse, vice-juge, rapporteur du tribunal de l'Entremont, qui donna le coup de feu à l'ouverture d'une procédure judiciaire ; Besse étant en même temps correspondant de l'organe radical « Le Confédéré »<sup>27</sup>.

Farinet n'avait pas choisi ses amis dans un camp politique bien défini ; malgré sa fréquentation privilégiée des milieux radicaux, il était en contact avec des personnes de l'autre parti également. La composante de classe joue un rôle remarquable : le faux-monnaieur était lié à des individus qui provenaient d'un milieu populaire, souvent violent, plus ouvert dans leurs rapports avec les femmes, ou envers l'autre sexe.

De l'autre côté, le contrôle sexuel était plus fort dans les classes aisées où les préoccupations liées à la reproduction du prestige et au patrimoine étaient plus présentes. Ainsi, même les notables du milieu radical – malgré une attitude critique face à l'Église – n'avaient ni beaucoup d'illégitimes ni beaucoup d'enfants conçus hors mariage dans leur famille. C'est le cas par exemple des notaires Filliez ou Gailland du Châble.

Ce n'était pas, malgré les accusations à peine voilées de la presse radicale, les milieux fréquentés par Farinet ; ce n'était pas là qu'il pouvait avoir du succès. Il s'appuya plutôt sur des groupes moins privilégiés et en partie marginaux, en conflit avec le pouvoir local et la morale traditionnelle.

Pour mieux comprendre ce réseau du valdôtain, il est nécessaire de considérer les points de contact avec certains milieux socioprofessionnels. Plusieurs amis de Farinet étaient en effet des guides de montagne, un réseau très proche de la faction radicale.

L'affaire Farinet se déroule au moment des premiers balbutiements du tourisme dans la vallée de Bagnes; l'afflux d'alpinistes, surtout anglais, attirés par la beauté sauvage du Grand Combin (4 314 m.) et des autres sommets de la région, poussa plusieurs jeunes hommes à exploiter cette nouvelle activité pour en faire une source de revenus d'appoint. Les frères Bessard, par exemple, était des guides et des alpinistes réputés, ainsi que leurs parents, les Fellay 8, ou les Fellay 37 (qui étaient liés à la famille de Maurice-Eugène Maret), les Gillioz 1, les Carron 9, etc. : des groupes appartenant à la faction radicale, et en même temps, comme on l'a vu, des groupes qui comptaient de nombreuses conceptions hors mariage.

Il est compréhensible que pour Farinet, qui devait souvent se cacher à la montagne, la collaboration de ces milieux pouvait être précieuse. Mais ce n'est pas la seule explication possible. En fait, ces guides étaient souvent liés personnellement ou par parenté au réseau du tourisme, des petits aubergistes et des entrepreneurs de l'hôtellerie de la fin du siècle, qui souvent étaient aussi des radicaux ou proches de la faction radicale. Maurice-Eugène Maret, le complice le plus important de Farinet pendant les années 1878-1879, créa par exemple la première petite auberge à Fionnay, qui devint à la fin du siècle la principale station touristique de la vallée. Séraphin Bessard, boulanger et guide de montagne – l'homme qui vendit sa carabine à Farinet – ouvrit aussi peu après une petite boutique de denrées alimentaires à Fionnay.

Maurice Perraudin, le propriétaire de la pension Perraudin à Villette, la première véritable auberge de la vallée, était aussi radical et en contact avec

Maret. Même l'investisseur le plus riche et important dans l'hôtellerie de la vallée, François-Benjamin Carron, issu d'une famille plutôt conservatrice, devint radical dans les années 1880 et figura en tête de la liste radicale en 1887. D'autres complices de Farinet étaient des commerçants ou de petits artisans.

On voit donc que Farinet exploita un réseau politique et professionnel complexe, dans lequel se croisaient les intérêts des couches dissidentes, qui critiquaient les structures du pouvoir en place, ceux des petits entrepreneurs du tourisme, de plusieurs commerçants, des guides alpins et de quelques personnalités originales; des réseaux qui représentaient une alternative aux structures traditionnelles de patronage autour des notables conservateurs. Les comportements sexuels moins conformes trouvaient dans ces milieux marginaux par rapport aux notables et aux structures de l'économie traditionnelle – un terrain favorable.

Pendant les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, la crise de l'économie agricole traditionnelle et de l'élevage créa de nouveaux groupes de petits entrepreneurs, commerçants, qui essayaient de développer de nouvelles activités économiques. Ces hommes et ces femmes avaient compris que, s'ils voulaient survivre dans des conditions dignes, ils devaient rechercher de nouvelles possibilités de travail, de nouvelles activités, et qu'ils devaient le faire en dehors des réseaux de protection de la majorité conservatrice. Ces éléments cherchaient à s'organiser indépendamment, créant leur propre réseau, en organisant des soutiens politiques et sociaux : ils étaient ouverts à l'égard de nouvelles idées politiques et sociales, d'une nouvelle culture



(la création de l'École libre en 1900 témoigne de l'importance de cette question) et avaient souvent de nouvelles attitudes à l'égard de la famille, de la sexualité, de la religion et de la société. Plusieurs de ces éléments collaborèrent avec Farinet, comme ils l'avaient fait avec les alpinistes anglais ou les premiers voyageurs allemands : simplement en recherchant de nouveaux contacts, de nouvelles possibilités de gagner de l'argent et de contrecarrer le pouvoir de la majorité conservatrice.

## CONCLUSIONS : SEXE ET POLITIQUE

Le lien entre sexe et politique a fait récemment l'objet de plusieurs livres et occupe quasi quotidiennement les journaux. De nouvelles approches ont essayé d'approfondir cette relation : deux études récentes ont établi relation directe entre les apparences physiques de plusieurs politicien-ne-s français et suisses et leur succès politique ; on peut supposer que l'attrait sexuel y joue un rôle essentiel (Antonakis Dalgas, 2009 ; Lutz, 2009). Mais la nature de ce lien reste difficile à conceptualiser : si de nombreuses recherches ont établi une relation entre idéologies et conceptions de la sexualité, l'interprétation des orientations individuelles reste, à ma connaissance, peu étudiée.

Des résultats prometteurs sont possibles si l'on ne traite pas la sexualité comme un objet abstrait de discours et de politique, mais si l'on considère les femmes et les hommes en tant qu'acteurs conscients de leur vie sexuelle, en essayant de leur donner un visage et une identité. L'analyse du réseau de relations du faux-monnaieur Farinet, l'interprétation de ses composantes politiques et

sociales et la comparaison avec nos données sur les factions politiques, ainsi que sur les conceptions hors mariage dans le val de Bagnes, nous ont donc permis d'indiquer quelques pistes de recherches intéressantes.

Farinet noua des contacts avec plusieurs milieux ; des attitudes sexuelles semblables et des orientations politiques communes soutenaient le réseau de complicité autour du jeune faux-monnaieur. Néanmoins, ce n'est pas un facteur unique qui peut expliquer la cohésion de ce réseau de solidarités, mais plutôt la superposition (partielle) de plusieurs réseaux, correspondant à des identités spécifiques :

- le réseau des familles avec beaucoup de conceptions hors mariage et d'enfants illégitimes ;
- le réseau radical, ou les personnes proches de ce milieu ;
- des réseaux socioprofessionnels précis : guides alpins, aubergistes, restaurateurs... ;
- l'appartenance aux classes populaires : artisans, éleveurs, paysans...

Certes, toute recherche sur les comportements sexuels pose un problème de sources. La faiblesse centrale de cette enquête réside dans le fait de disposer de très peu de témoignages directs des protagonistes.

Malgré cette limite inévitable, le regard micro-historique et l'analyse des réseaux sociaux permettent d'intégrer des variables trop souvent négligées dans l'histoire de la sexualité, ainsi que dans l'analyse sociale et politique.

Du point de vue de la première, les comportements sexuels ne peuvent pas être considérés simplement comme des variables dépendantes de facteurs exogènes : les individus opèrent des choix en partie conscients, liés à l'idéologie,

l'identité politique et religieuse, à des valeurs sociales et morales transmises par la famille.

Du point de vue de l'histoire politique et sociale, l'attitude par rapport à la morale catholique, par rapport à l'autre sexe, la transmission de valeurs sociales, morales dans les groupes parentaux, deviennent des variables significatives et influentes. En d'autres termes, les conflits politiques, à plusieurs reprises violents, qui agitent la société valaisanne du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>, comme le reste de l'Europe, ne sont pas dus uniquement à des idées politiques différentes, mais en partie aussi à des attitudes divergentes envers la famille, la sexualité, la religion et l'autre sexe.

Les attitudes sexuelles apparaissent alors comme un élément central dans la formation de milieux sociopolitiques différents (Guzzi-Heeb, 2009). Des

identités nouvelles, en rupture avec la morale traditionnelle, trouvaient d'ailleurs un terrain favorable dans de nouveaux milieux socioprofessionnels.

Je ne sais pas dans quelle mesure cette analyse peut être généralisée aux oppositions entre conservateurs et libéraux-radicaux dans l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle. La polarisation politique du XIX<sup>e</sup> siècle ne repose en tout cas pas uniquement sur des convictions rationnelles, mais aussi sur des attitudes reçues et de puissants facteurs émotionnels. La composante sexuelle, les différentes catégories esthétiques de chaque classe et de chaque milieu (Sabeau, 1997) doivent donc être considérées avec attention si l'on veut comprendre la nature et l'intensité des conflits politiques.

Sandro GUZZI-HEEB

Université de Lausanne  
guzzi@vorsorgen.ch

## NOTES

1. *L'Ami du Peuple*, 25.4.1880, cité dans Allet-Zwyssig (1980, 65-66).
2. L'organe radical *Le Confédéré* commentait à ce propos: « Comment! – Le Grand Sultan [Alexis Allet] dans notre capitale, / a fait pour des millions de papier monnayé! / Et toi pour quelques sous tu nous fais du scandale! », *Le Confédéré*, 30.4.1880, cité dans Allet-Zwyssig (1980, 68).
3. Anna Clark a, par exemple, évoqué récemment le pouvoir créateur attribué à la sexualité par plusieurs mouvements culturels ou politiques, mais sans considérer les pratiques (Clark, 2008, 1-11). Voir parmi les ouvrages récents: (Crawford, 2006a; Crawford, 2006b; Cocks, Houlbrook, 2005; Nye, 1999; Garton, 2004; Wiesner, 2000), plus discutable (Shorter, 2005).
4. (Lischer, 2009). Sur l'illégitimité voir les ouvrages classiques: (Shorter, 1971; Laslett, 1977; Laslett, Oosterveen, Smith, 1980; Flan-

- drin, 1981 (en particulier 303-321 et 109-135); Mitterauer, 1983; Pfister, 1994). Récemment: (Zunshine, 2005; Hayhoe, 2005).
5. Plusieurs études sur l'illégitimité ont reconstitué les histoires personnelles des femmes concernées et leur position sociale sur la base des actes judiciaires, soulignant l'inégalité dans leurs rapports avec les hommes: voir par exemple pour la Suisse (Hubler, 1984; Zingraff, 2000; Solé, 1976, 185-217).
6. Pour la Suisse, la tendance à considérer la sexualité illégitime comme une variable dépendante prévaut nettement (Lischer, 2009; Burghartz, 1999; Mottu-Weber, 2002; Schnegg, 1982; Hubler, 1984; Alt, Sutter, 1985; Sutter, 1995).
7. Lettre de Farinet du 11 avril 1870, dans Donnet, 1980, 121.
8. « Du beaux sexe surtout, il était adoré; / Quand la femme a parlé, l'homme n'a qu'à se taire; / C'est

- ainsi que partout il était toléré... » lit-on dans la « Complainte de Farinet », publiée le 30 avril 1880 par l'organe radical *Le Confédéré* (Allet-Zwysig, 1980, 68).
9. *Ibid.*, 68
10. En effet, les enquêtes mettent en évidence plusieurs femmes qui ont un rôle actif au côté du faux-monnayeur : selon une lettre du même Farinet, plusieurs femmes des familles de ses complices officiels ont eu un rôle très actif. Lettre de Farinet à Fidèle Joris, président du tribunal d'Entremont (Donnet, 1980, spécialement 405).
11. Wottreng (2008, 57) qui se réfère à P. Clottet (*alias* Tharcisse Cretton), *Farinet l'inconnu*, Saint-Maurice 1968, 58-60.
12. Lettre du 2 février 1870 (Donnet, 1980, 116-120, notamment 119).
13. (Casanova, Gard, Perrenoud, 2005-2008). Selon la classification généalogique adoptée dans cette publication, mon analyse se base en premier lieu sur des groupes patrilineaires : chaque groupe descendant d'ancêtres commun est défini par un code familial et un numéro (p.ex. BSA/7...), il constitue dans notre terminologie une « branche » spécifique. Cela représente une simplification, ne considérant pas la parenté par les femmes. Nous verrons plus bas les liens complexes existant entre ces groupes par les alliances.
14. Archives du tribunal d'Entremont, 5075 A1, 28 avril 1870.
15. Anne-Marie Cretton appartient, par exemple, à une famille d'illégitimes, tout comme son « cousin » – en réalité un cousin de 4<sup>e</sup> degré – François-Louis Cretton. Le père de François-Louis Cretton avait eu un enfant illégitime avec une certaine Marie-Lucrèce Fellay, avant de se marier avec la mère de François Louis, Marie-Patience Rey. Celle-ci provenait d'ailleurs de milieux similaires : elle était la grande tante d'un illégitime.
16. Mais la parenté de sa grand-mère paternelle, A.-Marguerite Michaud, avait connu plusieurs conceptions pré-nuptiales.
17. *Recueil des lois, décrets et arrêtés du canton du Valais dès 1857 à 1865*, Tome X, Sion, 1865, 127-128 (Vouilloz Burnier, 1999).
18. Archives du tribunal d'Entremont, 5075 A1, 29 avril 1862.
19. Archives de la commune de Bagnes (Bruson), P1091/1/2.
20. Surtout (Mosse, 1985), mais aussi (Mosse, 1998). Plus récemment par exemple (Przyrembel, 2004; Crawford, 2003).
21. Nous disposons de plusieurs sources qui nous informent sur les orientations politiques de nombreux individus : il s'agit de pétitions, de listes compilées par les autorités au lendemain des affrontements de 1844 entre radicaux et conservateurs, de documents judiciaires etc. Pour une analyse des logiques parentales dans la mobilisation politique voir (Guzzi-Heeb, 2008).
22. Ce n'est pas un hasard, dans la branche radicale de la famille Dumoulin, nous avons 11 illégitimes entre 1830 et 1890 (mais surtout 1860-1890), tandis qu'il n'y en a qu'une dans toutes les autres branches.
23. Dans ces cas, la résidence joue un rôle important : les éléments radicaux habitaient les villages dans la partie basse de la vallée et avaient plusieurs illégitimes. Sur la composition des partis et l'influence des rapports familiaux, voir (Guzzi-Heeb, 2008).
24. Ces chiffres sont encore partiels, puisqu'on devrait considérer aussi de grandes branches telles que les Corthay 5 ou les Vaudan 10, dont sont issus soit des radicaux, soit des conservateurs. Ce sont les Corthay des villages bas de la vallée qui sympathisent avec les radicaux, et qui ont un nombre remarquable de IIRI.
25. Instruction du Juge L. Gros concernant l'assassinat de Louis Deurin, décembre 1868, Archives du CREPA, Sembrancher, fonds Stéphane Michellod, Orsières (Affaire Deurin, 1868).
26. Est-ce un hasard que Pellouchoud provenait aussi d'une famille avec plusieurs enfants illégitimes?
27. C'est le cas également de Maurice-Fabien Carron, juge, qui, après quelques hésitations, collabora au progrès de l'enquête et d'autres avocats impliqués dans la procédure (Donnet, 1980, en particulier 224).
28. Les données plus fragmentaires relatives à la communauté de Vouvry, dans la plaine du Rhône, semblent en tout cas indiquer que Bagnes n'était pas un cas particulier : des liens similaires sont observables entre milieu libéral-radical et comportements sexuels. Sur Vouvry voir (Guzzi-Heeb, 2005).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLET-ZWYSSIG, Danielle (1980), «L'affaire Farinet dans la presse valaisanne contemporaine (1870-1881)», *Annales valaisannes*, 2<sup>e</sup> série, 55, 3-83.
- ALT, Marianna, SUTTER, Eva (1985), «Bethört, verführt, gefal», *Itinera*, 2/3, 120-148.
- ANTONAKIS, John, DALGAS, Olaf (2009), «Predicting Elections: Child's Play!», *Science* 27 February 2009, 1183.
- ARIÈS, Philippe, BEJIN, André (éd.) (1982), *Sexualités occidentales*, Paris, Seuil.
- BAGNOUD, Alain (2005), *Saint Farinet*, Vevey, Éditions de l'Aire.
- BENDER, Gabriel (2005), «Devenir messie», 75-91, in *Saint Farinet*, Alain Bagnoud, Vevey, Éditions de l'Aire.
- BURGHARTZ, Susanna (1999), *Zeiten der Reinheit. Orte der Unzucht. Ehe und Sexualität in Basel während der Frühen Neuzeit*, Paderborn, F. Schöningh, cop.
- CASANOVA, Maurice, GARD, Jean-Michel, PERRENOUD, Alfred (dir.) (2005-2008), *Familles de Bagnes du XI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Généalogie, histoire, étymologie*, 5 vol., Bagnes, Commune de Bagnes.
- CLARK, Anna (2008), *Desire. An History of European Sexuality*, New York, London, Routledge.
- COCKS, Harry G., HOULBROOK, Matt (eds.) (2005), *Palgrave Advances in the Modern History of Sexuality*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- CRAWFORD, Kathrin (2003), «Discursive Deviance: Sexual Slander and Politics during the Regency of Philippe d'Orléans», *Proceedings of the Western Society for French History*, Barry Rothaus (ed.), Vol. 29, 255-62.
- CRAWFORD, Kathrin (2006a), *European Sexualities, 1400-1800. New Approaches to European History*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CRAWFORD, Kathrin (2006b), «Privilege, Possibility, and Perversion: Rethinking the Study of Early Modern Sexuality», *The Journal of Modern History*, 78, 412-433
- DESLARDES-MAY, Sandra (1998), *L'École libre de Bagnes, 1900-1943*, Fribourg, Édition Faim de siècle.
- DONNET, André (éd.) (1980), *Farinet devant la justice valaisanne (1869-1880): dossiers de procédure pénale*, 2 vol., Lausanne, Payot.
- FLANDRIN, Jean-Louis (1975), *Les amours paysannes (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Gallimard/Julliard.
- FLANDRIN, Jean-Louis (1976), *Familles. Parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Seuil.
- FLANDRIN, Jean-Louis (1981), *Le sexe et l'Occident. Évolution des attitudes et des comportements*, Paris, Seuil.
- GARTON, Stephen (2004), *Histories of Sexuality: Antiquity to Sexual Revolution*, London, Equinox.
- GUZZI-HEEB, Sandro (2005), «Von der Familien- zur Verwandtschaftsgeschichte: der mikro-historische Blick. Geschichten von Verwandten im Walliser Dorf Vouvy zwischen 1750 und 1850», *Historical Social Research*, 107-129.
- GUZZI-HEEB, Sandro (2008), «Politique et réseaux. Logiques de la mobilisation politique populaire dans une vallée alpine 1839-1900 », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* 36, n° 1, 119-131.
- GUZZI-HEEB, Sandro (2009), «Kinship, Ritual Kinship and Political Milieus in an Alpine Valley in 19<sup>th</sup> Century», *The History of the Family*, 14, n. 1, 107-123.
- HAYHOE, Jeremy (2005), «Illegitimate, Inter-generational Conflict and Legal Practice in Eighteenth-Century Northern Burgundy», *Journal of Social History*, Vol. 38, n. 3, 673-684.

- HERSCHE, Peter (2007), *Müsse und Verschwendung. Europäische Gesellschaft und Kultur im Barockzeitalter*, Freiburg, Basel, Wien, Herder.
- HUBLER, Lucienne (1984), *La population de Vallorbe du XVI<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Bibliothèque historique vaudoise.
- LASLETT, Peter (1977), *Family Life and Illicit Love in Earlier Generations*, Cambridge, New York, Cambridge University Press.
- LASLETT, Peter (1980), "The Bastardy Prone Sub-Society", 217-246, in *Bastardy and its Comparative History*, Peter Laslett, Karla Oosterveen, Richard M. Smith (eds.), London, E. Arnold.
- LASLETT, Peter, OSTERVEEN, Karla, SMITH, Richard M. (eds.) (1980), *Bastardy and its Comparative History*, London, E. Arnold.
- LISCHER, Markus (2009), « Illégitimité », *Dictionnaire historique de la Suisse*, version en ligne: www.dhs.ch.
- LUTZ, Georg (2009), "The Electoral Success of Beauties and Beasts", FORS Working Papers Series, Paper 2009-2, Lausanne: FORS 2009. [http://www2.unil.ch/fors/IMG/pdf/FORS\\_WPS\\_2009-02\\_Lutz-3.pdf](http://www2.unil.ch/fors/IMG/pdf/FORS_WPS_2009-02_Lutz-3.pdf), 17.11.2009.
- MITTERAUER, Michael (1983), *Ledige Mütter. Zur Geschichte illegitimer Geburten in Europa*, München, Kleine Verlag
- MOSSE, George L. (1985), *Nationalism and Sexuality. Respectability and Abnormal Sexuality in Modern Europe*, New York, Howard Fertig Inc.
- MOSSE, George L. (1998), *The Image of man: the Creation of Modern Masculinity*, New York, Oxford Univ. Press.
- MOTTU-WEBER, Liliane (2002), « "Paillardises", "anticipation" et mariage de réparation à Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue suisse d'histoire*, 52, 430-447.
- NYE, Robert A. (ed.) (1999), *Sexuality*, Oxford [etc.], Oxford University Press.
- OSTERVEEN, Karla, SMITH, Richard M., STEWART, Susan (1980), "Family Reconstruction and the Study of Bastardy: Evidence from Certain English Parishes", 86-140, in *Bastardy and its Comparative History*, Peter Laslett, Karla Oosterveen, Richard M. Smith (eds.), London, E. Arnold.
- PFISTER, Christian (1994), *Bevölkerungsgeschichte und historische Demographie, 1500-1800*, München, R. Oldenbourg.
- PRZYREMBEL, Alexandra (2004), "Rassenschande": Sexualität, 'Rasse' und das 'Jüdische' vor NS-Gerichten in den Jahren 1935 bis 1945", *Historische Anthropologie*, 12, 338-354.
- RAMUZ, Charles-Ferdinand (1932), *Farinet ou de la fausse monnaie*, Lausanne, Mermod.
- SABEAN, David W. (1997), "Die Ästhetik der Heiratsallianzen. Klassencodes und endogame Eheschliessung im Bürgertum des 19. Jahrhunderts", 157-170, in *Historische Familienforschung. Ergebnisse und Kontroversen*, J. Ehmer, T.K Hareven, R. Wall (eds.), Frankfurt a.M., Campus.
- SCHNEGG, Brigitte (1982), "Illegitimität im ländlichen Bern des 18. Jahrhunderts", *Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde*, 44, 53-86.
- SHORTER, Edward (1971) "Illegitimacy, Sexual Revolution and Social Change in Modern Europe", *Journal of Interdisciplinary History* 2, 237-272.
- SHORTER, Edward (2005), *Written in the Flesh. A History of Desire*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press.
- SOLÉ, Jacques (1976), *L'amour en Occident à l'époque moderne*, Paris, Albin Michel.
- STONE, Lawrence (1977), *The Family, Sex and Marriage in England 1500-1800*, New York et al., Weidenfeld and Nicolson.
- SUTTER, Eva (1995), "Ein Act des Leichtsinns und der Sünde: Illegitimität im Kanton Zürich: Recht, Moral und Lebensrealität (1800-1860)", Zurich, Chronos.
- VIAZZO, Pier Paolo (1986), "Illegitimacy and the European Marriage Pattern: Comparative Evidence from the Alpine Area",

- 100-121, in *The World We Have Gained. Histories of Population and Social Structure*, L. Bonfield, R.M. Smith, K. Wrightson (eds.), London, Basil Blackwell.
- VOUILLOZ BURNIER, Marie-France (1999), «Le rapport médico-légal dans les cas d'infanticide en Valais au XIX<sup>e</sup> siècle», *Gesnerus*, 56, 69-95.
- WIESNER, Merry (2000), *Christianity and Sexuality in the Early Modern World*, London, Routledge.
- WOTTRENG, Willi (2008), *Farinet: die phantastische Lebensgeschichte des Schweizer Geldfälschers, der grösser tot war als lebendig*, Zürich, Orell-Füssli.
- ZINGRAFF, Jean-Marie (2000) «L'illégitimité à Nancy au XVIII<sup>e</sup> siècle», 177-187, in *Femmes entre ombre et lumière. Recherches sur la visibilité sociale (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, D. Dermenjian, J. Guilhaumou, M. Lapied (dir.), Paris, Publisud.
- ZUNSHINE, Lisa (2005), *Bastards and Foundlings. Illegitimacy in Eighteenth-Century England*, Columbus, Ohio State University Press.

## RÉSUMÉ

L'enquête commence par une relecture des aventures du faux-monnayeur Joseph-Samuel Farinet en Valais (Suisse) dans les années 1870. Selon les témoignages de l'époque, la sympathie des femmes fut un atout décisif pour le faux-monnayeur : elles lui donnaient à manger et à boire, l'aidaient et le soutenaient. L'attrait sexuel de Farinet a d'ailleurs grandement contribué à son succès et aux mythes qu'il a inspirés. De ce point de vue, l'histoire du faux-monnayeur est intéressante. En effet, une analyse plus précise montre que les femmes avec lesquelles il était en contact étaient issues de familles très particulières du point de vue de leurs comportements sexuels :

des familles qui avaient mis au monde plusieurs enfants illégitimes ou conçus hors mariage. La majorité de ces « familles » ou groupes parentaux comptaient plusieurs membres dans le milieu libéral-radical. On peut donc observer une relation claire entre comportements sexuels et attitudes politiques. L'enquête permet donc d'intégrer des variables trop souvent négligées, comme la vie sexuelle, dans l'interprétation historique. Des facteurs tels que la liberté de comportement par rapport à la morale catholique, l'attitude par rapport à l'autre sexe, deviennent dans cette perspective des variables influentes de la vie politique et sociale.

**SUMMARY**

My contribution starts with the fascinating story of the Italian counterfeiter and smuggler Joseph-Samuel Farinet, who appears in the Swiss canton of Valais in 1869. During his stays in Bagnes, a mountain valley in Western Valais, Farinet was evidently supported by the local inhabitants, and especially by women, who gave him shelter, sustained him in various ways and probably often had sexual intercourse with him. If we study the social milieu the counterfeiter was in contact with, we see that many of the women and men he frequented were issued from families with particular sexual behavior: from families in which we can detect numerous illegitimate children or many

prenuptial conceptions. And a majority of these “families”, or kin-groups, belonged to the radical faction, which increasingly influenced the local politics since the 1830es. From this point of view, Farinet’s story is a key to study an interesting correlation between sexual attitudes and politics, a relation neglected in the past in historical studies. From the point of view of the history of sexuality, individual sexual behavior can not longer be considered as a dependent variable, rigidly shaped by physical environment, by economy or other macro-historical factors. Individual agency, individual choices and ideas have to be carefully taken into account.